FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE,

Présentée et soutenue le 12 *mai* 1847,

Par JEAN-CLAUDE JAQUETANT,

né à Marcilly (Rhône),

DOCTEUR EN MÉDECINE,

ex-Chirurgien interne des hôpitaux civils de Lyon.

ESSAI SUR LE FAVUS,

OU QUELQUES ÉRUPTIONS PORRIGINEUSES.

A Mr Bouzet
souvenir d'un ancien
collègue
Jaquetant
[illegible]

1847

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, DOYEN.	MM.
Anatomie	DENONVILLIERS.
Physiologie	BÉRARD.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	GAVARRET.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacie et chimie organique	DUMAS.
Hygiène	ROYER-COLLARD.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. GERDY aîné.
Pathologie médicale	DUMÉRIL, Président. PIORRY.
Anatomie pathologique	CRUVEILHIER.
Pathologie et thérapeutique générales	ANDRAL.
Opérations et appareils	BLANDIN.
Thérapeutique et matière médicale	TROUSSEAU.
Médecine légale	ADELON, Examinateur.
Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	FOUQUIER. CHOMEL. BOUILLAUD. ROSTAN.
Clinique chirurgicale	ROUX. J. CLOQUET. VELPEAU. ....
Clinique d'accouchements	P. DUBOIS.

Agrégés en exercice.

MM. BARTH.
BEAU.
BÉCLARD.
BEHIER.
BURGUIÈRES.
CAZEAUX.
DUMÉRIL fils.
FAVRE, Examinateur.
L. FLEURY.
J.-V. GERDY.
GIRALDÈS.
GOSSELIN.

MM. GRISOLLE.
MAISSIAT.
MARCHAL.
MARTINS.
MIALHE.
MONNERET.
NÉLATON.
NONAT.
SESTIER, Examinateur.
A. TARDIEU.
VOILLEMIER.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

A MA BONNE MÈRE.

Amour filial.

J.-C. JAQUETANT.

ESSAI

SUR LE FAVUS,

OU QUELQUES ÉRUPTIONS PORRIGINEUSES.

Les éruptions cutanées que Willan a décrites sous la dénomination générique de *porrigo*, formant un genre spécial de sa classification, ont été simplement désignées, la plupart par Alibert, sous le nom de *teignes*. Mon but n'est pas de comprendre cet ordre entier de dermatoses. Du reste, Willan, de l'avis d'autres classificateurs, paraît avoir un peu confondu l'impetigo avec le véritable porrigo; même reproche adressé à Alibert, pour avoir fait entrer dans son ordre *teigne* des éruptions d'aspect différent. Ce sujet de classification a tellement été remanié de fois que je ne crois pas inutile de préciser le type auquel on peut rapporter certaines variétés. C'est le *porrigo favosa* et *lupinosa* ou *favus*, autour duquel se groupent naturellement le sous-genre porrigo *decalvans* avec ses variétés *scutulata* et *furfurans*.

Suivant la plupart des auteurs modernes, le porrigo favosa ou favus est une affection pustuleuse de la peau (achores), et les croûtes qui, dans cette hypothèse, succèdent aux pustules, constituent ce que l'on a encore appelé des *favi*. Rarement précédée ou accompagnée d'un mouvement fébrile, cette éruption sévit surtout parmi les enfants; les adultes n'en sont atteints en quelque sorte que par hasard. Elle est très-contagieuse et peut s'observer sur toute la surface cutanée, même dans le plus prochain voisinage des muqueuses; mais le cuir chevelu paraît être son siége de prédilection. Les favi, que l'on a encore ap-

pelés godets, à cause de leur apparence cupulée, très-petits d'abord, circulaires assez exactement, s'accroissent parfois avec rapidité; le changement ne s'opère que dans le volume, l'aspect et la configuration restent les mêmes. Les godets sont souvent épars, isolés, faisant saillie au-dessus de la peau, qui est tuméfiée et d'un rouge sombre à l'entour; mais ils peuvent s'agglomérer, empiétant les uns sur les autres de façon à ressembler assez bien à un rayon de miel. Enfin, si la forme cupulée disparaît, les croûtes ne forment plus qu'une masse jaunâtre, irrégulière, recouvrant par plaques plus ou moins étendues les parties affectées. Lorsque l'éruption affecte ce caractère, la perte de la chevelure est la plupart du temps devenue complète. Les cheveux se flétrissent, deviennent ténus, soyeux, lanugineux même, sont souvent altérés dans leur couleur naturelle, puis ils tombent. Cependant très-souvent un poil isolé persiste au centre du godet faveux, un liquide roussâtre abreuve la partie, ayant une odeur caractéristique assez analogue à celle qu'exhalent les chauve-souris. Cette exsudation n'est pas constante, et une particularité à noter, c'est qu'elle s'effectue alors même que les favi ont déjà une consistance solide. Si, au moyen de l'ongle ou d'une spatule, on en soulève un qui soit assez épais et d'une grosseur moyenne, on aperçoit le derme déprimé et dénudé comme par un emporte-pièce; des ulcérations graves peuvent se manifester en ce point. En général, à cette époque de la maladie, il survient un engorgement inflammatoire des glandes lymphatiques, parotidiennnes et sous-maxillaires, voire un eczéma chronique des lèvres et du nez. Selon quelques médecins, un favus ne reparaît sur le même point qu'à la condition du développement d'une nouvelle pustule. On peut effectivement voir les choses se passer ainsi, sauf la seconde apparition pustuleuse, qui est fort contestable; mais, dans le plus grand nombre des cas, surtout si l'on a cautérisé l'ulcération, celle-ci se recouvre d'un peu de pus qui, desséché, ne revêt aucun caractère spécifique.

Cette espèce de porrigo dont je viens d'énumérer les symptômes les plus saillants est la teigne faveuse d'Alibert, *tinea favosa*

de Plenck et de Sauvages: éruption de ce genre la plus commune, la plus tranchée, dont Lorry et Murray ont donné des descriptions auxquelles on n'a guère ajouté dans des temps plus modernes; celle aussi qui a dû un peu embarrasser les dermatologistes de nos jours, quand (avec sa congénère dont nous allons parler) il a fallu la plier aux exigences d'une classification.

Le porrigo decalvans revêt une forme assez différente de celle du tinea favosa; sa marche est comme insidieuse, latente; son existence ne se décèle en quelques cas que lorsqu'un accident bien remarquable est survenu, je veux dire l'alopécie.

Celse a décrit cette maladie sous le nom d'*area,* en a noté les symptômes, formulé le traitement avec son élégance ordinaire. Bateman, quoique rangeant, à l'instar de son maître, cette éruption dans la classe des pustules, avoue néanmoins que l'élément pustuleux n'est pas démontré, bien qu'il dise immédiatement après : « Les pustules ne subsistent que peu de temps; elles se manifestent dès le commencement et ne donnent issue à aucun fluide, » par conséquent, à aucune croûte. Tant de restrictions ferait vraiment soupçonner qu'il a admis les pustules par analogie ou hypothèse purement gratuite.

Cette singulière espèce de porrigo est caractérisée par des taches circulaires plus ou moins nettes, qui ne sont elles-mêmes que des portions de peau crânienne complétement dépourvues de productions pileuses, tandis qu'à l'entour et en dehors de la sphère d'activité du mal, la tête conserve un aussi grand nombre de cheveux qu'à l'état naturel. C'est une alopécie, comme on voit, qui suit l'éruption, mais ne disparaît pas toujours avec elle. Les adultes sont plus exposés à contracter le favus tonsurant que l'autre variété de favus proprement dit. Quelquefois ils se succèdent réciproquement l'un à l'autre, surtout chez ceux qui ont conservé longtemps l'une de ces deux maladies sans s'en débarrasser d'une manière radicale. Les aires des taches s'agrandissent progressivement, souvent avec une inconcevable rapidité et deviennent confluentes. Les cheveux, avant de tomber, subissent une altération dans leur texture, leur couleur; ils sont fragiles, et parfois

leur chute ou plutôt leur section a lieu à quelques millimètres du cuir chevelu. Bientôt la partie chauve devient lisse et polie ou bien est légèrement furfuracée, recouverte de quelques croûtes micacées agglomérées en cônes vers la base des cheveux qui persistent encore (*porrigo scutulata, furfurans* de Willan). On pourrait confondre alors cette affection avec un simple *pityriasis* de la tête; mais l'altération des cheveux, la disposition des taches et la possibilité de la contagion, excluent l'identité. Cette maladie de la peau est très-rebelle à tous les moyens curatifs et dure des années entières, en dépit de la thérapeutique la mieux ordonnée. Les rechutes sont aussi très-fréquentes chez quelques individus. Enfin, les cheveux viennent-ils à recroître, ils sont plus fins, ont une couleur moins prononcée que les autres; ils sont souvent gris chez les adultes et même chez les adolescents.

Une question capitale a été soulevée à propos de la nature du porrigo favosa. Willan et Bateman en Angleterre, Alibert en France, avaient admis que les disques faveux résultaient de pustules primitivement développées, que les premiers appelaient *achores*. MM. Mahon et Baudelocque, Duncan et Underwood, rejettent toute existence de pustules. Suivant les uns, c'est une maladie des follicules; suivant les autres, des bulbes capillaires. L'élément pustuleux dans la teigne est cependant, de nos jours encore, le plus universellement reconnu comme chose probable, sinon avérée, de célèbres dermatologistes ayant donné leur opinion à l'appui. Mais voici venir les micrographes qui ont battu en brèche tout ce qu'on avait dit sur la matière, et qui vont sans doute ébranler encore les fondements sur lesquels on avait si péniblement construit les classifications. En 1839, dans les *Archives* publiées à Berlin par M. Müller, M. Schöenlein annonce le premier la présence d'un cryptogame dans un cas de porrigo, qu'il rattache à l'espèce *lupinosa* de Willan; il décrit ce parasite, en indique les apparences. Puis, un an plus tard, M. Gruby adresse à l'Académie des sciences un mémoire où il consigne ses recherches sur la nature et le

siége de la teigne faveuse. « Pour reconnaître la vraie teigne, dit l'auteur (*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. 13, année 1841), on n'a qu'à la soumettre au microscope ; pour cela, on se sert d'une petite parcelle d'une croûte délayée avec une goutte d'eau pure ; on la met entre deux lames de verre, et on l'examine sous un grossissement linéaire de 300 : on y verra une grande quantité de corpuscules ronds ou oblongs, dont le diamètre longitudinal est de $1/300$ ou $1/100$ de millimètre, et le transversal de $1/300$ à $1/150$ de millimètre. Ils sont transparents, à bord net, à surface lisse, incolores, légèrement jaunâtres, et composés d'une seule substance. On remarque, en outre, de petits filaments articulés, d'un diamètre de $1/1000$ à $1/250$ de millimètre, transparents et incolores. La forme générale de ces filaments est cylindrique ou ramifiée, selon la partie de la croûte à laquelle ils appartiennent. Les filaments cylindriques sont composés de corpuscules oblongs ou ronds, qui ont souvent l'aspect d'un chapelet ; les filaments ramifiés, au contraire, sont munis de distance en distance de cloisons végétales représentant des cellules oblongues, dans lesquelles on trouve de petites molécules rondes et transparentes, d'un diamètre de $1/10000$ à $1/1000$; quelquefois on trouve des granules adhérentes au filament, pareilles aux pores de la *tortula olivacea* et *tortula sachari*, présentées dans l'ouvrage intitulé *Icones fungorum* de M. Corda (Pragæ, 1841, t. 4). La forme de ces filaments met leur caractère végétal hors de doute ; elles appartiennent au groupe des mycodermes, selon M. Brongniart.

Voilà une description bien détaillée de ces végétations extraordinaires, et chacun peut, à l'exemple de M. Gruby, constater leur présence, sinon avec tous les détails qu'il a donnés, du moins avec les plus essentiels et les plus saillants. Ainsi on parvient très-facilement et toujours, au moyen du microscope, à découvrir l'aspect filamenteux du cryptogame muni des granulations adhérentes qu'on dit être les spores. Bien mieux, il y a environ deux ans, M. Baumers, mon collègue, me fit voir quelques-uns de ces parasites implantés sur la lon-

gueur d'un poil, et je fus à même de remarquer peu de temps après un semblable fait sur un cheveu que j'avais pris à un sujet malade dans mon service, atteint de porrigo decalvans. M. Gruby a noté le ramollissement des cheveux : ils peuvent s'écraser, dit-il, sous une certaine pression, et je ne puis mieux faire que de rapprocher cette observation de celle qu'avait faite Alibert, relativement à l'altération des ongles chez quelques individus affectés de teigne faveuse, remarque qui lui avait fait soupçonner une certaine analogie entre la plique et le favus.

Les recherches microscopiques paraissent non-seulement avoir démontré que l'élément pustuleux n'entrait pour rien ou fort peu dans l'évolution du disque faveux ; mais elles ont aussi établi que l'épiderme est en quelque sorte la gangue dans laquelle pullulent les cryptogames : c'est ce qui résulte du moins de ce qu'annonce encore M. Gruby.

« La croûte de la teigne offre quelques particularités trop intéressantes pour être passées sous silence ; il faut choisir une croûte isolée, entière, âgée seulement de quelques semaines, et dont la surface externe ne soit point brisée ; pour cela, on la prendra d'un endroit où la quantité de cheveux ne l'empêche pas d'être enlevée avec facilité : la croûte offre alors l'aspect d'une capsule aplatie, semblable à celle d'une noix vomique, c'est-à-dire la forme d'un disque, dont l'une des surfaces est légèrement concave, l'autre convexe. Le bord, de forme circulaire, est partagé par un léger sillon en deux parties égales, dont la supérieure est exposée à l'air, et l'autre située vers le derme. Ces deux disques sont de couleur jaune à leur surface externe, et à leur intérieur de couleur blanche grisâtre. La surface concave est la partie aérienne, la convexe est la partie cutanée. La croûte tout entière est enveloppée dans des cellules d'épiderme, qui sont beaucoup plus nombreuses sur la partie aérienne que sur la partie cutanée. Il y a encore une seconde enveloppe qui entoure la croûte tout entière, et qui est composée de molécules de différentes grandeurs, qui constituent elles-mêmes une substance amorphe placée entre les

cellules d'épiderme et la végétation parasite elle-même. On trouve ensuite vers l'intérieur la plante parasite dont les racines sont immédiatement placées dans la substance amorphe que je viens de citer; la ramification se prolonge, au contraire, vers le centre de la croûte. Une coupe verticale de cette dernière offre un tissu central poreux et grisâtre, friable, et composé des granules et des branches de la mycoderme; le nombre des granules y surpasse de beaucoup celui des branches. Dans la partie périphérique, au contraire, on voit le tissu compacte de la substance amorphe, où les racines de la mycoderme sont placées. »

Les granules, ajoute M. Gruby, paraissent être les produits de la plante, et servent probablement à sa propagation. En résumé, chaque croûte isolée consiste en deux enveloppes et un assemblage de mycodermes qui y sont renfermés, comme les fruits dans leur péricarpe.

A moins qu'on ne considère comme éléments ordinaires d'une pustule l'enveloppe complète d'épiderme, et la substance amorphe renfermant, au lieu de pus desséché, une matière organique d'aspect irrévocablement végétal, il faut partager l'opinion des médecins qui voient dans le favus une affection indépendante de l'apparition d'un achore ou autre phénomène semblable: à ce propos, vient se placer naturellement l'histoire d'un fait assez curieux que j'ai eu l'occasion de voir dans le service des enfants teigneux à l'hôpital de l'Antiquaille de Lyon.

Observation Ire. — J. Baud., âgé de sept ans, d'un tempérament scrofuleux des mieux caractérisés, entre le 5 janvier 1843 à l'hôpital de l'Antiquaille, atteint d'une kératite de l'œil gauche avec taches et ulcère sur la cornée; le nez est rouge, érythémateux; les lèvres sont gonflées; les glandes lymphatiques sous-maxillaires enflammées et abcédées en plusieurs points; enfin, il a des ulcères aux deux jambes, mais aucune trace de teigne n'existe au cuir chevelu. Il est couché dans la même salle où sont les enfants atteints de favus ou autres maladies

de la peau. Soumis à un traitement général et local dès son entrée, on lui prescrit, entre autres moyens thérapeutiques, l'application d'un vésicatoire au bras gauche; le quatrième jour que je le pansais, je fus très-étonné de voir toute la partie sur laquelle le vésicatoire avait exercé son influence recouverte d'une myriade de forts petits disques faveux : malgré leur exiguïté, je remarquai fort bien, au moyen d'une loupe, leur forme circulaire à concavité centrale et leur couleur jaunâtre. Or, il faut noter que la peau soumise à la vésication commençait déjà à se recouvrir de petites écailles épidermiques, et que la surface en était parfaitement sèche. Il n'y avait pas apparence de pustules, et il était difficile de supposer qu'il eût fallu saisir l'instant où elles avaient un volume microscopique pour les apercevoir. Le lendemain, on appliqua sur le bras un linge enduit de l'emplâtre que nous employons contre la teigne faveuse, et dans vingt-quatre heures tout avait disparu. Je quittai le service à cette époque, et je n'y rentrai que dans le mois d'avril de la même année.

Le petit malade s'y trouvait encore; comme l'innocuité du favus me paraissait démontrée lorsqu'on s'opposait à sa marche dès le début, et quand il se manifestait autre part qu'à la tête, la même circonstance s'étant présentée, j'en profitai pour tenter une épreuve, et dès que le vésicatoire parut ne plus suppurer, je mis plusieurs parcelles de croûte sur la surface de la peau où il était appliqué. Le lendemain, rien n'était survenu; mais le troisième jour, et sans que je déposasse de nouveau du détritus faveux, le même phénomène eut lieu comme la première fois, seulement les godets furent plus rares; tout se dissipa encore par le même moyen et avec la même facilité. Le 21 avril 1844, on me prescrivit, à la suite d'une légère indisposition, l'application d'un vésicatoire au bras. Je voulus profiter de cette circonstance pour répéter sur moi une expérience analogue à la précédente. Je réussis si bien, que j'ai craint un instant de ne pouvoir plus enrayer la marche du mal; je n'avais plus à ma disposition l'emplâtre, et je dus me contenter de cautériser les points malades avec un crayon de nitrate d'argent. J'avais appliqué les fragments de croûte sur mon

bras immédiatement après avoir enlevé la pellicule, et néanmoins, malgré l'application réitérée jusqu'à sept fois, ce ne fut que deux semaines après, le 6 mai, que l'éruption apparut; toute trace de vésicatoire, excepté la rougeur, était dissipée, lorsque deux jours durant, je ressentis un prurit assez vif qui précéda l'efflorescence. A peu près à la même époque, je fus atteint d'un *sycosis* au-dessous du menton, dont les symptômes inflammatoires se dissipèrent assez vite; mais j'ai gardé quinze mois environ quelques points indurés. Comme corollaires, je noterai qu'il s'est écoulé six jours entre la dernière application des débris faveux et le 6 mai, jour de l'apparition; j'avais recueilli moi-même les croûtes sur un petit malade qui venait se faire traiter à l'Hôtel-Dieu le jour même que je me décidai à faire un essai. J'en appliquais chaque fois une petite quantité; et je ne croyais plus au succès de mon entreprise, quand le favus se développa. Ce fait me rendit très-scrupuleux, et je n'ai jamais proposé à aucun malade de se soumettre à une semblable expérimentation.

Il semblait donc résulter de ces deux faits 1° que les couches épidermiques étaient nécessaires à l'évolution du porrigo favosa, 2° que les productions faveuses possédaient la propriété de se transmettre directement d'individu à individu.

Il ne m'avait pas été possible de distinguer quelque chose qui ressemblât à une pustule dans les points où le parasite avait en quelque sorte pris racine. Dans deux cas de porrigo decalvans, dont l'un était aussi furfurant, que j'ai rencontrés dans différents services des hôpitaux de Lyon, je n'ai jamais pu constater la présence même d'une vésicule (1). Je n'en conclurai pas cependant que les différentes espèces de porrigo n'offrent jamais cet élément; mais je crois que l'on

(1) J'ai déjà dit que j'avais reconnu la présence du porrigophyte dans un cas de porrigo decalvans. Il m'a paru seulement plus ramifié, plus distinct, muni de granulations plus nombreuses que dans le porrigo favosa. J'ignore si quelques micrographes ont établi des différences plus tranchées.

est autorisé à dire avec M. Duchesne-Duparc : « Le reproche que l'on doit faire à la classification anglaise porte principalement sur cette apparente simplicité dont ses partisans lui font un mérite, et qui tient à l'unité de l'élément sur lequel elle repose ; car il y a d'autant plus d'inconvénient, selon nous, à faire dériver un système de classification d'une partie seulement d'un sujet, que cet élément est plus éphémère ou plus fragile, et, comme il n'est pas besoin d'une grande habitude des maladies de la peau pour savoir avec quelle rapidité s'éteignent ou se dénaturent soit certaines efflorescences exanthémateuses, soit la plupart des produits vésiculeux ou pustuleux, il reste démontré pour nous que le défaut de durée et de persistance est un premier vice de l'élément pris comme base de classification. »

A l'article TEIGNE FAVEUSE du *Traité des maladies de la peau*, par M. Baumès, on voit plus spécialement exposées les raisons qui peuvent faire rejeter l'élément pustuleux comme phénomène nécessairement primitif dans l'évolution du favus.

« Les très-petites pustules jaunâtres enchâssées dans le cuir chevelu, qui, selon quelques auteurs, forment le début de la teigne faveuse, nous ont paru un phénomène plutôt accidentel qu'essentiel. Là où nous avons observé ces petites pustules, il ne paraissait pas très-souvent des croûtes faveuses, et ces croûtes se développaient, au contraire, là où aucune pustule n'avait paru. Cette observation est encore plus facile à faire sur les parties du tronc ou des membres, où le favus se développe quelquefois, que sur le cuir chevelu. Ainsi, non-seulement après avoir fait tomber les croûtes sur cette partie chez de très-jeunes enfants, nous avons vu de nouvelles croûtes se reformer sur un fond rouge, uni, lisse, sans aucune apparence de pustules ; mais à côté d'une seule petite croûte en godet, caractéristique du favus, nous avons vu d'autres croûtes semblables se développer, sans apercevoir, malgré toute l'attention que nous y avons apportée, la formation préalable d'aucune pustule ; il n'y avait qu'une rougeur et un peu d'humidité. »

Les médecins qui voient tous les jours un grand nombre de teignes

peuvent constater l'exactitude des remarques de M. Baumès, et que je lui emprunte ici comme ayant été à même de les faire aussi dans son service.

Des considérations à peu près semblables à celles de M. Duchesne-Duparc ont fait rejeter par l'auteur dont je parle et la classification anglaise et toutes celles qui s'y rattachent. Mon but n'est pas de traiter un pareil sujet; l'importance d'une semblable création demande des connaissances plus étendues que celles que je possède, et ce n'est pas en envisageant qu'une seule partie des matériaux, comme je le fais ici, que je peux être amené à faire une mention spéciale des différentes classifications adoptées de nos jours. Elles sont peut-être même trop nombreuses, et j'ai éprouvé, comme beaucoup d'autres, la difficulté d'établir un rapport fidèle entre telle éruption nommée d'une certaine manière par un auteur, et décrite ou classée sous une autre dénomination par quelques dermatologues nouveaux.

Depuis fort longtemps la propriété contagieuse de quelques maladies de la peau a été constatée. On l'a tantôt étendue à un grand nombre d'entre elles, comme la gale, le favus, l'impetigo, la mentagre et le prurigo même; tantôt on l'a tellement restreinte que des auteurs n'ont pas craint d'annoncer que la contagion était contestable, nullement évidente; quelques-uns, comme Alibert, par exemple, ont donné une allure moins décidée à leur scepticisme.

Ainsi ce médecin faisait intervenir une prédisposition, des conditions organiques particulières, mais sans les préciser, du reste. C'est de la sorte qu'il s'expliquait le succès de certains praticiens, qui, dans l'intention d'opérer une révulsion salutaire, ont voulu mettre à profit la contagion, pour créer de toute pièce une maladie capable de soustraire de jeunes malades aux conséquences funestes de désordres graves dans les viscères. Les gourmes, comme on les appelle, étant en quelque façon l'apanage de l'enfance, ils pouvaient supposer une certaine aptitude de l'organisation à se prêter à un déplacement sem-

blable. Effectivement, quelques-uns ont réussi et à transmettre des porrigines et à obtenir le but thérapeutique désiré. Chez un individu infecté, la transmission du favus d'une partie à une autre se rencontre assez fréquemment. Dans le service des enfants teigneux de l'hospice de l'Antiquaille, une petite fille, d'une humeur très-chagrine, avait constamment le front appuyé sur les deux avant-bras. Douze jours après son entrée à l'hôpital, les bras, le front, jusques aux bords ciliaires des paupières, furent couverts de disques faveux; la maladie existait déjà depuis huit mois au cuir chevelu. Bateman dit qu'il n'est pas rare de voir le porrigo favosa se communiquer des enfants à leur nourrice vers les mamelles et la région sternale.

Le porrigo decalvans n'est pas moins contagieux. Un médecin de Marseille, dont j'ai oublié le nom, étant de passage à Lyon, vint visiter les infirmeries de l'Antiquaille, et me communiqua l'observation suivante : « Dans un pensionnat de demoiselles, une élève fut frappée de la maladie, sans qu'on y prît garde d'abord; mais bientôt huit de ses condisciples en furent atteintes plus ou moins dans l'espace de deux mois environ. Le médecin fut alors appelé par la maîtresse de la maison d'éducation. Après avoir constaté sur toutes l'identité de la maladie, à quelques différences près et peu tranchées, il prit des renseignements sur le temps que l'éruption avait mis à se manifester et autres circonstances commémoratives, puis il ne tarda pas à s'apercevoir qu'une d'entre elles ayant été la première à contracter le porrigo, la contagion l'avait probablement propagée et communiquée à toutes les autres. Ce médecin s'expliquait un semblable fait en remarquant que les élèves s'étaient probablement prêté quelques peignes ou autres objets employés à l'entretien de la chevelure; car, disait-il, la moins âgée avait onze ans. »

M. Baumès a cité un cas presque analogue dans son traité; seulement il ne considère l'éruption que comme un simple pityriasis de la tête. Il se rend compte de la même façon des moyens qui ont dû faciliter la contagion.

Les animaux paraissent eux-mêmes susceptibles d'être atteints du

favus par la voie contagieuse. J'ai vu, dans le service des enfants teigneux dont j'ai déjà fait mention, deux chats, avec lesquels jouaient les petites malades, contracter le favus, et un favus absolument semblable à celui dont elles étaient elles-mêmes pour la plupart affectées. Les favi étaient cupulés, secs, arrondis, d'une couleur citrine; il y en avait de très-petits, presque rudimentaires; d'autres, au contraire, et plus spécialement entre les phalanges de la patte d'un de ces chats, avaient le volume d'un gros pois; enfin, les poils étaient détruits autour des godets dans un rayon de quelques millimètres. Les parasites cryptogamiques, qui, d'après les micrographes, constituent essentiellement le favus, étant pourvus même d'un organe de reproduction, de *sporules,* on comprend que, dès qu'ils trouvent un tissu animal approprié à leur nature, ils puissent se manifester ainsi sur plusieurs espèces animales.

M. Gruby a réussi à implanter le porrigophyte sur un végétal sans être aussi heureux dans ses expériences sur les animaux; M. Remak paraîtrait cependant y être parvenu, mais je n'ai pas pu voir décrit quelque part de quelle manière il s'y était pris.

Je vais exposer un exemple remarquable de contagion que j'ai observé dans un service chirurgical de l'hôtel-Dieu de Lyon.

OBSERV. II. — Léonard Marc..., maçon, âgé de trente-deux ans, d'une constitution robuste, entre le 29 septembre 1845 à l'hôtel-Dieu, salle Saint-Philippe, n° 15, ayant une fracture de la partie moyenne de l'humérus avec gonflement et ecchymose considérable du bras. Le chirurgien de garde, appelé pour appliquer le premier appareil, s'était servi d'attelles flexibles antérieurement mises en usage dans la même salle pour traiter une fracture de l'avant-bras, chez un enfant de neuf ans et qui portait à la tête une teigne faveuse. Le bandage avait été médiocrement serré, et le lendemain, lorsqu'on examina le malade, il ne souffrait pas beaucoup de son bras; seulement, pour activer la résolution du gonflement, qui était toujours considérable, on fit

humecter l'appareil d'un mélange d'eau de roses et d'une solution de sous-acétate de plomb ; mais pour que le liquide ne pénétrât pas dans le lit du malade, on avait placé le membre sur une pièce de taffetas ciré incliné en dehors. On avait chargé l'infirmière, après instructions préalables, de mouiller les compresses et de les placer sur la partie ; mais elle confia ce soin au malade lui-même, qui s'en acquitta de telle façon que matin et soir, en soulevant les draps, d'épaisses vapeurs s'échappaient du lit. Malgré nos recommandations, cet état de choses persista jusqu'au 7 octobre, jour où l'on voulut appliquer un bandage plus contentif. Le bras étant découvert, on aperçut, dans toute son étendue et sur toutes ses faces, des aires de taches d'un rouge sombre, puis sur ces dernières des points jaunâtres très-petits semblables aux granules de pollen de lis, et que je reconnus immédiatement pour des disques faveux commençant à se développer. Sur un seul, j'aperçus la dépression centrale. On n'en devait pas moins appliquer l'appareil : c'est ce que l'on fit, mais en se servant toujours des mêmes attelles enveloppées des mêmes compresses par mégarde. J'appris seulement alors que les éclisses avaient servi à l'enfant dont j'ai parlé, et aussitôt j'interroge le malade pour m'informer s'il n'avait rien senti à l'extérieur de son bras depuis qu'il était entré dans la salle ; il me répondit qu'il s'était aperçu de légers fourmillements qui l'avaient assez peu incommodé. Du reste, il n'accusa qu'un peu de démangeaison jusqu'au 30 octobre, époque à laquelle on enleva une seconde fois l'appareil. Mais le malade, très-confiant, à ce qu'il paraît, dans l'heureuse influence d'un bain continu, avait de son chef, à notre insu, continué d'arroser les bandes avec de la tisane : aussi l'on put apercevoir des moisissures très-apparentes sur celles-ci. Quant aux favi, ils n'avaient fait que croître et embellir en quelque sorte, les taches rouges s'étaient beaucoup étendues ; mais aucune trace de liquide spécial sécrété n'existait, tout était encore sec. Avant de faire une troisième application de l'appareil, qui ne consista cette fois qu'en un bandage roulé, on appliqua immédiatement sur le bras

une compresse légèrement enduite d'une couche d'onguent rosat. Le 13 novembre, on enlève le bandage, et le favus avait déjà été modifié. Ainsi les disques s'étaient affaissés, étaient devenus noirs, pulvérulents, et s'en allaient en petits fragments lorsqu'on frottait le bras avec la main. Mais, chose remarquable, la portion de peau qui se trouvait sous les godets était intacte; il n'y avait pas même une dépression qui pût faire distinguer l'endroit précis où ils avaient siégé, et pourtant quelques-uns avaient bien 5 millim. de diamètre. La fracture du bras était consolidée sans déviation et sans raccourcissement, mais les taches érythémateuses persistaient toujours.

Lorsque le malade sortit de l'hôpital, je lui conseillai de se présenter à la consultation gratuite, afin de poursuivre son observation et voir ce qu'il adviendrait. Il vint pendant un mois. Le favus n'avait pas reparu, mais les taches n'avaient subi qu'une légère modification dans leur teinte; elles avaient pris une teinte brune et comme cuivreuse. Je l'interrogeai alors minutieusement sur ses antécédents; mais il ne m'accusa avoir eu ni affections syphilitiques ni aucune éruption, même dans son jeune âge.

Ce cas singulier de favus d'origine contagieuse me fit prendre la résolution de renouveler ces essais sur moi-même, malgré la répugnance que me faisait éprouver le souvenir de ce qui m'était survenu dans une semblable expérience. J'avais déjà tenté, en 1843, de me communiquer directement sur l'épiderme le favus, et cela à l'occasion d'un cas remarquable de contagion dont j'avais été témoin dans le service des vénériens de l'Antiquaille; mais j'avais complétement échoué, à deux reprises différentes. Je pensai alors que cet insuccès tenait peut-être à ce que je ne me mettais point scrupuleusement dans toutes les conditions nécessaires pour obtenir un résultat. L'influence du vésicatoire m'était trop bien démontrée pour que je voulusse en passer une seconde fois par là. J'imaginai alors que l'humidité pouvait entrer pour beaucoup dans les circonstances favorables et propres à produire l'effet que je désirais tant obtenir; mais il ne m'était pas

facile de jouer le rôle du malade dont l'histoire précède. Voici comment j'y suppléai : en songeant que mes pieds étaient souvent imprégnés de sueur, je pris la détermination d'essayer la transmission sur ces parties, qui naturellement se trouvaient dans les conditions requises.

Observ. III. — Le 5 janvier, j'applique quelques parcelles de croûte faveuse dans la commissure du gros orteil du pied gauche, puis je réunis les deux orteils ensemble au moyen de quelques bandelettes de diachylon, et j'entoure le tout d'une compresse fine maintenue en place par un ruban de fil. J'humectais ce petit appareil trois fois par jour au moyen d'une éponge imbibée d'eau de roses, et je vaquais à mes occupations ordinaires. Pendant cinq jours consécutifs, je ne m'apercus de rien; mais le sixième, dans le nuit, une vive cuisson se fit sentir entre les deux orteils : j'avais beaucoup marché ce jour-là. Le lendemain, ce ne fut qu'un léger prurit très-supportable; mais le neuvième jour, la démangeaison devint très-intense, tellement que mon courage d'expérimentateur faillit être poussé à bout. Mon pied était entouré d'un peu de coton et d'un bas ordinaire; je couchais même la nuit avec tout cet appareil, après avoir enveloppé ma jambe dans une serviette. Le dixième jour, je ne ressentais plus rien, et le soir, je découvris mes deux orteils : j'avais réussi! la commissure était très-rouge, l'épiderme était blanc et comme macéré, et s'en allait en lambeaux. Point de godets n'existaient là ou j'avais placé mes fragments de croûte, mais la rougeur s'étendait jusque sur la face dorsale du gros orteil et à sa base; ici seulement trois favi s'étaient développés au milieu de quelques poils qui s'y trouvaient, quoique très-petits (car le plus gros n'avait certes pas plus d'un millimètre de diamètre); leur forme et leur couleur étaient caractéristiques. J'allai immédiatement prendre un bain, je rasai les poils; avec la pointe d'une lancette, les godets furent enlevés, et le lieu où ils se trouvaient bien savonné. Il existait sur la peau trois légères dépressions

mais elles n'étaient pas ulcérées. Toutes les traces se dissipèrent entièrement sans que j'y prisse plus aucune attention (1).

Ces circonstances de chaleur et d'humidité, jointes aux exhalations cutanées, entourant comme d'un bain perpétuel la partie, sont-elles favorables au développement des parasites porrigineux? Ce que je viens de relater n'est certes pas capable de faire naître dans l'esprit une grande certitude ; il faudrait des faits plus nombreux, des épreuves plus souvent répétées et que je n'ai pas faites. Remarquons toutefois ce qu'ont fait certains médecins, ce que font encore certaines mères de leur propre mouvement, peut-être aussi sur l'avis de quelque homme de l'art, pour débarrasser des enfants soit de convulsions, de coliques, de diarrhée, phénomènes morbides auxquels ils sont si sujets ; on espère qu'une gourme va faire justice de tout, et on cherche à l'obtenir. Pour cela, on entoure la tête des enfants d'une calotte de taffetas ciré, et, par-dessus celle-ci, des coiffures très-chaudes ; il y en a même qui mettent du détritus de croûtes porrigineuses sur le cuir chevelu ; enfin un véritable système d'appel à fluxions. J'ai entendu dire à des praticiens qu'il arrivait de trois choses l'une : ou bien le plus souvent aucun phénomène n'était produit, ou, si de semblables moyens ne faisaient périr les petits malheureux dans les convulsions, on voyait quelquefois surgir une véritable porrigine.

L'étiologie des éruptions porrigineuses, comme de toutes les maladies en général, est assez difficile à déterminer d'une manière rigoureuse ou bien précise du moins ; on peut cependant rattacher les causes à deux chefs principaux : 1° causes internes ou constitutionnelles ;

---

(1) A l'âge de six à sept ans, j'ai eu trois gros favi au front, que m'avait donnés, par voie contagieuse, dans une école, un camarade affecté de teigne faveuse. Or, je me rappelle que je ne fus pas le seul à qui un semblable accident arriva. M. Mahon, de passage à Lyon à cette époque, m'a traité et j'ai été guéri facilement.

2° causes externes, directes, immédiates ou par contagion. Les premières ont sans doute une action très-puissante; Alibert les regarde même comme les seules bien influentes, et semble refuser à la contagion une part aussi active que lui ont accordée des auteurs très-nombreux, l'école anglaise spécialement. Il ne faut, sans doute, pas affirmer que quiconque s'expose plus ou moins bien à la transmission du favus en sera nécessairement atteint; pas plus que celui qui a eu des rapports sexuels avec une femme affectée d'ulcères syphilitiques n'aura nécessairement un chancre. Il faut certaines conditions particulières peu précisées, à la vérité, dans la maladie qui nous occupe, mais qu'il faudra chercher. En effet, avant que M. Ricord eût fait connaître ses expériences sur l'inoculation du pus syphilitique, s'expliquait-on d'une manière bien satisfaisante pourquoi, deux individus ou plusieurs puisant ensemble et à la même source le germe de la vérole, l'un s'en tirait sain et sauf, pendant que l'autre était doté d'un résultat nullement équivoque ? En première ligne, et comme cause incontestable, quoique éloignée, de teigne faveuse, on doit reconnaître l'influence de l'hérédité. La diathèse léguée par voie de génération est vérirablement un triste privilége échu en partage, mais le cachet qu'elle imprime à la constitution n'en est pas moins réel et irrécusable.

Observ. IV. — L. Gros, âgé de cinq ans, entré à l'hospice de l'Antiquaille le 13 avril 1843, tempérament lymphatique prononcé, constitution grêle, ventre volumineux comparé au développement du reste du corps, qui semble frappé d'atrophie. Le cuir chevelu est couvert dans toute son étendue par un grand nombre de disques faveux non confluents, quelques-uns ont 1 centimètre de diamètre au moins; la peau est sèche et l'alopécie complète. Je connaissais son père et je savais qu'il avait aussi perdu sa chevelure dans son jeune âge, à la suite d'une teigne opiniâtre ; la misère, l'isolement, le défaut de soins, s'étaient réunis pour lui conserver cette affection jusqu'à une époque très-avancée. Je lui demandai des renseignements sur la date précise à laquelle remontait l'apparition des premiers symptômes de la maladie

de son fils. J'appris alors que l'enfant, dès l'âge de sept mois, lorsqu'il était encore en allaitement, à la suite de certaines manifestations morbides qu'on ne sut pas bien me caractériser, l'enfant, dis-je, avait été brusquement atteint de la teigne.

Dès son entrée à l'hôpital, on entreprit le traitement en lui prescrivant toutefois l'usage des boissons amères et celles réputées dépuratives, aussi bien que l'administration, à certains intervalles de temps, de quelques pilules écossaises. L'enfant sortit, le 3 juillet, complétement débarrassé de sa teigne, mais sans cheveux; sa santé générale s'était beaucoup améliorée. J'ai revu le malade en 1845; il se portait toujours très-bien, et ce qui me frappa le plus en l'examinant fut de voir sa tête recouverte d'un grand nombre de cheveux : il eût été difficile de dire à quelqu'un non prévenu que, sur la tête de cet enfant, il avait existé une teigne qui avait duré quatre années.

Parmi les tempéraments qui paraissent le plus disposés à contracter spontanément le favus, le tempérament lymphatique a été considéré comme tel, chez les scrofuleux surtout, ceux qui ont les cheveux roux ou blonds. J'ai pourtant vu quelques sujets d'une santé générale florissante, à chevelure brune, être affectés de porrigo, mais plus rarement de l'espèce franchement faveuse.

Peut-être, chez ceux-là, la contagion avait-elle agi comme cause manifestement efficiente? Je n'ai jamais pu assez bien m'éclairer sur ce point pour me prononcer. Du reste, j'ai remarqué que lorsqu'on prenait des renseignements aux père et mère des jeunes malades, on devait sans doute être très-souvent induit en erreur. Ainsi, j'ai noté, dans huit circonstances où l'on se livrait à de semblables recherches pour étudier l'étiologie de la teigne, qu'il est arrivé une seule fois d'obtenir des parents l'aveu que tout tendait à prouver que la teigne était spontanée: or, il m'était difficile de croire et d'admettre que la contagion eût une aussi large prédominance d'action dans le développement du favus. L'amour-propre faisait sans doute accuser par ces gens l'influence d'une propriété de la maladie que nous sommes loin

de lui accorder au même titre, et surtout de regarder comme aussi active.

Il y a encore plusieurs espèces de causes médiates ou générales à mentionner, qui sont d'une haute importance en pathogénie, dont quelques-unes même sont spéciales pour les malades les plus souvent affectés de favus, comme une lactation insuffisante ou provenant de nourrices malsaines, la malpropreté, l'oubli plus ou moins complet des plus simples préceptes de l'hygiène, la misère et ses conséquences, l'alimentation de mauvaise nature, surtout quand on joint à tout cela le séjour dans des localités ou des habitations basses et humides, privées d'air et de lumière, ce que l'on rencontre si souvent dans les grandes villes, aussi bien que l'encombrement dans celles qui sont manufacturières. En effet, entre toutes les circonstances qui favorisent la transmission soit de la teigne faveuse, soit des autres éruptions porrigineuses dont nous avons parlé comme étant de la même famille, il ne faut pas oublier celles qui résultent de la vie commune des ateliers, des écoles, des colléges. Bateman remarque avec raison que c'est là surtout que l'on peut rencontrer des exemples frappants de contagiosité, pour me servir de l'expression d'un contemporain.

Le diagnostic du favus n'est pas difficile ; le tableau que les auteurs en ont tracé, et ses symptômes caractéristiques, feront reconnaître cette éruption entre toutes. Les micrographes prétendent néanmoins que pour avoir un signe absolu à l'abri de toute suspicion, il faut avoir constaté la présence du porrigophyte. Cette assertion peut avoir toute son autorité et sa valeur quand il s'agit de reconnaître les différentes espèces de porrigo, *scutulata decalvans* et autres semblables; mais ceux-ci ne se rencontrent qu'au cuir chevelu d'abord (je ne connais aucun exemple publié de leur existence autre part), et en joignant à ce caractère l'altération des cheveux, l'alopécie, etc., je crois qu'avec un peu d'habitude on pourra, à la rigueur, se dispenser de l'usage d'un microscope. Les teignes ne sont pas, en général, des maladies graves, si par ce mot on entend les conséquences funestes possibles, résultant de leur apparition en tant que teignes. D'un autre côté, bien

qu'elles puissent, à une certaine époque, être considérées comme une décharge fluxionnaire utile, un exutoire naturel, il s'en faut qu'on doive toujours les respecter. Lorsqu'elles sont effectivement devenues de véritables parasites, parcourant leurs phases végétatives en dehors de toute relation sympathique évidente, on conçoit qu'il doive en résulter plutôt un inconvénient, même fâcheux, qu'un bien réel quelconque; car toutes les conséquences ordinaires à l'affection chronique d'un organe se manifestent alors: ainsi, le trouble de la nutrition, l'amaigrissement, le marasme, l'étiolement, etc., surtout quand on songe que la peau a pu s'ulcérer quelquefois dans une grande étendue, et les os du crâne lui-même être mis à nu.

Une fâcheuse propriété dont jouit le favus; conjointement avec tant d'autres maladies, est celle de récidiver, et chez quelques individus spécialement, d'une façon vraiment décourageante, sans qu'on puisse se l'expliquer, alors que l'on ne peut même saisir aucun signe de vice constitutionnel héréditaire. Souvent, à la vérité, cette tendance si opiniâtre à reparaître dans quelques cas à des intervalles de temps très-rapprochés tient au peu de sollicitude que l'on met à soustraire les malades aux circonstances capables d'amener de semblables accidents.

Observ. V. — F. Lamb., âgé de dix-huit ans, affecté d'une teigne faveuse, probablement spontanée, vint à l'hospice de l'Antiquaille se faire traiter, le 13 mai 1843. Ce jeune homme était commis en librairie, d'un tempérament lymphatique, chevelure blonde, mais santé générale bonne. Il tenait beaucoup à ne pas ébruiter l'événement désagréable qui lui était survenu, il venait régulièrement se faire panser deux fois par semaine et se livrait à ses occupations, ayant le soin, toutefois, de cacher avec beaucoup d'adresse et d'art les traces de notre médication. La maladie ne parut pas rebelle, l'extraction des cheveux se fit avec facilité, bien qu'ils fussent encore nombreux, la maladie ne datant que de six semaines. Le 19 juin, il fut jugé guéri et on lui conseilla de pratiquer quelques

onctions huileuses sur la tête et d'attendre ainsi l'effet du traitement, et mettre son efficacité à l'épreuve. Mais la perruque dont il faisait ordinairement usage fut toujours et constamment appliquée sur sa tête; bien qu'il ait assuré plus tard qu'il avait eu soin de la doubler de papier joseph, on n'a pas douté qu'elle ait contribué de quelque manière à provoquer les récidives que l'on observa plus tard. Effectivement, vingt-trois jours après il revint un matin à la consultation annoncer que son mal avait reparu, et de telle manière à faire croire que nous n'avions fait que le pallier (le blanchir suivant l'expression du malade); on procéda à un nouveau traitement sans autre enquête, et au 3 août, il fut cessé de nouveau. Le 29 du même mois, il revint encore, les larmes aux yeux, disant que sa teigne était intraitable, et, pour preuve de son opiniâtreté, il montra sa tête, qui était couverte de godets faveux; il y en avait même sur la nuque où il n'en existait pas auparavant. Cette fois, je voulus minutieusement l'interroger sur tous les détails qui pouvaient m'éclairer en pareille occurrence, et les transmettre au chef de service. Pour mon compte, je ne balançais pas d'accuser la perruque de causer le désespoir du jeune homme. J'en parlai à M. Diday, chirurgien en chef, et il me chargea de conseiller au malade de ne plus rien porter d'immédiatement appliqué sur la tête, après le troisième traitement. En conséquence, le 16 septembre, il s'en va à la campagne chez ses parents, et prend même la précaution de ne se couvrir qu'avec des objets neufs. Il ne revint à Lyon qu'à la fin de janvier. Je l'ai vu à cette époque en fort bonne santé; il me montra sa tête, qui était munie d'une abondante chevelure.

Ce fait n'est pas décisif, et ne portera sans doute pas à conclure que beaucoup de rechutes devront être attribuées à cette cause. Je penche même à croire que l'interprétation serait un peu hasardée, mais on n'en peut pas moins fortement soupçonner qu'un certain ensemble de circonstances extérieures, comme le séjour dans des lieux bas et humides, etc., que l'on a considérées comme très-influentes à provoquer l'évolution du favus, puissent de nouveau rappeler la maladie,

quand ce même concours de causes intervient encore après une première guérison.

Les récidives tiennent aussi à d'autres sources. On sait toute l'importance que M. Mahon attache à la scrupuleuse extirpation des cheveux là où siége le favus. On doit adopter cette manière de faire ; elle a des avantages positifs. J'ai remarqué (toutes choses égales d'ailleurs) la plus grande fréquence de la réapparition très-prompte des godets chez des enfants auxquels l'étendue de l'éruption ne paraissait pas nécessiter une épilation bien rigoureuse faite au delà des limites sensibles de la maladie.

Nous avons fait remarquer, du reste, que les poils que l'on trouvait au centre des disques faveux étaient altérés, et que sur la plupart, des cryptogames se trouvaient implantés vers leur portion bulbaire et même leur partie moyenne.

Les dermatologistes qui ont admis que le bulbe des cheveux était le siége principal du favus ont donc bien approché de la vérité s'ils ne sont pas parvenus à une exactitude anatomique absolue ; je dis absolue, car l'expérience démontre que l'élément pileux n'est pas nécessaire à la manifestation d'un véritable porrigo favosa.

L'alopécie radicale irrémédiable et de toute la tête s'observe plus rarement qu'on ne pourrait l'imaginer, même à la suite des teignes faveuses les plus étendues, et bien que, pour le dire en passant, de toutes les éruptions se développant au cuir chevelu, la variété *porrigo favosa* fasse les quatre cinquièmes de celles qu'on observe sur un nombre de malades donné ; c'est du moins le résultat auquel est parvenu Alibert dans une statistique qu'il paraît avoir faite. La chevelure, il est vrai, est quelquefois très-éclaircie après la guérison du favus ; les cheveux n'acquièrent pas toujours un développement semblable aux premiers ; ils restent souvent courts, flexueux, et d'une ténuité plus grande qu'antérieurement ; mais cela dépend et de l'âge qu'avait le malade au moment de l'éruption, de sa durée, et de la désorganisation plus ou moins grande des follicules. Il faut beaucoup de circonspection pour répondre aux malades qui interrogent le médecin sur le sort

futur de leurs cheveux. Je me rappellerai toujours une petite malade rachitique, d'une constitution extrêmement détériorée, qui, jusqu'à l'époque où elle fut traitée, n'avait pas offert trace de chevelure. Elle avait une teigne faveuse depuis l'âge de huit mois, et avait cinq ans lorsqu'elle est entrée à l'hôpital en 1842. On a réussi à déraciner la maladie après un traitement très-long, auquel je n'ai pas entièrement assisté. Elle ne sortit de l'infirmerie que vers la fin de septembre 1843, et certes il était présumable que l'alopécie risquait ici d'être sans remède. Cependant, en février 1846, on présenta cette fille à la consultation gratuite de l'hôtel-Dieu de Lyon, ayant des ulcères scrofuleux au cou et kératite avec taches sur les deux yeux, plus une large éruption impétigineuse sur la joue droite; le vice rachitique était manifeste encore: le tibia droit était très-incurvé. Je ne la reconnaissais pas; mais, outre plusieurs renseignements que l'on demanda sur les phénomènes antécédents, la mère fit mention de la teigne dont son enfant avait été traitée à l'Antiquaille. En l'examinant et en l'interrogeant, je me souvins de l'état où je l'avais vue; mais je ne fus pas peu surpris de voir sa tête couverte d'une forêt de cheveux roux, très-épais; la peau y était intacte. Je n'y remarquai qu'une grande quantité de poux, qui, comme on le sait, sont le fléau des enfants teigneux.

Si le pronostic porté ne trompait l'attente que de cette manière, ce serait véritablement fort heureux; mais il faut voir aussi le revers de la médaille, et prendre garde de ne pas éprouver quelquefois le désappointement d'avoir prédit le renouvellement d'une chevelure qui ne reparaît jamais ou dont on ne voit que des vestiges.

Le traitement de la teigne faveuse, comme des autres espèces de porrigo, est souvent à la fois local et général, c'est-à-dire que la thérapeutique doit s'adresser, en certaines occasions, à l'individu lui-même, en même temps qu'on dirige des moyens curatifs contre l'éruption elle-même. En effet, bien que, dans la majorité des cas, on ne doive considérer l'efflorescence faveuse comme une maladie qu'il

faut au plus vite faire disparaître *in loco*, son existence paraît trop évidemment unie, dans certains cas, à un vice constitutionnel, pour ne pas faire porter les regards plus loin que le lieu où l'éruption s'est effectuée. La plupart des médecins qui se sont occupés des maladies de la peau n'ont pas manqué de fixer l'attention à cet égard ; quelques-uns même ont produit des observations pour en faire ressortir l'importance. Ainsi, sans s'appuyer sur des raisons purement spéculatives, il est nécessaire de reconnaître que là où des causes générales, une diathèse confirmée, ont agi ou peuvent agir ; là aussi il faut une thérapeutique plus large, complète, et même parfois une médication spéciale.

Cependant, ne doit-on concevoir aucune crainte de supprimer une sécrétion morbide, il est vrai, mais une éruption qui peut avoir sa raison d'être, dont l'organisme s'est accommodé, dont il s'est fait une habitude? Et l'on peut se demander si l'on ne risque pas de guérir un organe malade au détriment d'un autre, dont il est urgent de surveiller l'intégrité. Enfin les gourmes ressemblent-elles, pour me servir de l'expression pittoresque d'un auteur, à une écume impure que la nature rejette au dehors pour s'en débarrasser et à qui il faut laisser le soin de cette épuration sans venir l'importuner?

Voilà autant de problèmes que l'on a agités ou négligés, et qui méritent une certaine considération ; mais moins de notre part, ajoutons-le tout de suite, si nous considérons le favus parvenu à sa période de simple parasite, alors qu'il a rompu ordinairement avec tout rapport sympathique et toute relation de cause à effet, quand il est d'origine contagieuse surtout.

Néanmoins, il ressort de tout cela une observation utile à faire, celle de ne pas réprimer brusquement une teigne qui est dans toute son activité d'accroissement et qui s'accompagne de vifs symptômes d'irritation. On s'expose, en effet, à se voir déborder par la maladie, sans compter les suites graves et possibles de ce que l'on a appelé phénomènes de répercussion, de métastase, qui peuvent revêtir un caractère et un degré d'acuité terribles ; il est donc plus prudent,

plus médical d'attendre le moment opportun pour agir. Une jeune fille entrée dans la salle Saint-Charles, hôtel-Dieu de Lyon, mourut neuf jours après l'invasion d'une hydrocéphale aiguë et survenue voici dans quelles circonstances. Il résultait des renseignements demandés et aux parents et à un médecin à qui la petite avait été présentée, que depuis deux mois environ une teigne faveuse s'était développée avec rougeur intense de la peau et exsudation abondante de liquide achoreux. Malgré l'avis contraire de deux médecins consultés, la malade fut traitée par le vieux procédé de la calotte, et ce fut deux jours après qu'on lui eut enlevé la seconde que la maladie de l'encéphale se manifesta. Souvent l'évolution d'un favus se trouve liée à l'existence d'une phthisie latente ou tubercules crûs, de telle sorte que si l'efflorescence disparaît ou spontanément ou par l'intervention de l'art, la phthisie se déclare immédiatement et poursuit ses différentes périodes jusqu'au terme fatal. J'ai rencontré deux exemples semblables dans les hôpitaux de Lyon ; ces cas sont rares, sans doute, mais ne doivent pas moins tenir en garde contre une trop grande précipitation à brusquer le traitement des teignes.

Le traitement général du favus ne peut pas se formuler, et il résulte de ce qui précède qu'il doit varier avec les indications individuelles ou qui se déclarent dans le cours du traitement. Mais il n'en est pas de même de la thérapeutique locale, c'est effectivement là que l'on trouve multipliées les formules d'onguent, d'emplâtre, de pommades, arcanes quelquefois les plus singulières, toutes vantées, ayant toutes plus ou moins bien guéri les malades. L'influence des topiques immédiats sur des organes extérieurs est connue, aussi bien que leur grand nombre, et c'est bien contre les maladies de la peau spécialement qu'on pouvait en essayer autant qu'on en trouve de notées comme efficaces. De là, le triomphe de l'empirisme et souvent du plus aveugle. Il existe encore dans la société beaucoup de personnes de toutes les conditions qui pensent posséder des spécifiques inestimables pour guérir certaines affections externes et les dartres en particulier ; en accordant à tous ces agents des qualités propres à guérir, il faut cependant opter, non pas

d'une manière exclusive, mais avec discernement, parmi ceux qu'ont employés des médecins spécialistes.

Faut-il énumérer le grand nombre d'ingrédients qui entraient dans la composition de différents emplâtres, comme la chaux, la soude, le sulfure d'arsenic, le carbonate de potasse, la suie, la houille, triturés, mélangés deux à deux, trois à trois? On a même employé la ciguë et quelquefois les acides les plus puissants; enfin le vinaigre, l'amidon, la poix, etc., formaient l'emplâtre de la calotte : celle-ci a été bien longtemps mise en usage; à vrai dire, elle guérissait les teignes même les plus rebelles, mais c'était véritablement un supplice pour le malheureux patient condamné à subir une semblable torture, qu'on n'a pas peut-être exagérée en la considérant aussi terrible que le mal. Les propriétés curatives de cet amalgame informe étaient précieuses, la difficulté devait consister à la rendre plus supportable en la modifiant par exemple. Alibert, en rappelant l'emploi des différentes substances mises en usage, observe que, dans le *Journal de chirurgie* de Desault, on avait beaucoup recommandé l'usage d'un mélange de gomme ammoniaque et de vinaigre. Ce médecin ne dit pas l'avoir essayé lui même, il ajoute seulement qu'on paraissait l'avoir abandonné comme les autres.

C'est cet emplâtre que j'ai vu employé d'une manière générale par M. Baumès à l'hospice de l'Antiquaille. Je vais donner des détails et sur la manière dont on l'employait, et les résultats auxquels on est parvenu.

Ce procédé ressemble un peu à l'application de la calotte, mais en diffère cependant à bien des titres; voici en quoi il consistait : lorsqu'on avait affaire à un favus répandu à peu près sur tout le cuir chevelu, on coupait d'abord les cheveux à 1 centimètre près de la tête, puis on faisait des onctions graisseuses, soit simplement avec de l'axonge, soit avec un mélange de ce corps gras joint à un peu de sous-carbonate de soude; des cataplasmes étaient ensuite appliqués

pour ramollir les croûtes, favoriser leur chute et calmer l'inflammation parfois assez intense. Conjointement à ces préliminaires, on opérait, dans la pluralité des cas, une légère dérivation sur le tube digestif au moyen de quelques pillules écossaises; enfin, une indication spéciale se présentait-elle, on y obtempérait. Dès que les favi étaient tombés, on en venait à l'application de l'emplâtre dont voici la composition :

Bon vinaigre de vin rouge	3
Gomme ammoniaque triturée.	2

On portait, après expression réitérée, le mélange à la chaleur de l'ébullition continuée jusqu'au point de lui donner une consistance crémeuse, puis on le laissait refroidir, et c'est dans cet état qu'on l'employait.

On étendait cette composition en couches minces demi-fluides sur des bandes de toile ayant 3, 4, 5 centimètres de largeur, et on en coupait des fragments ayant une longueur appropriée à la partie que l'on pansait. On ne recouvrait ainsi qu'un cinquième du crâne, en ayant l'attention de joindre exactement les bandelettes bord à bord, tout en les faisant légèrement converger vers le sommet de la tête, où elles se recouvraient légèrement les unes et les autres. On laissait l'appareil appliqué pendant trois jours, après lesquels on procédait à l'arrachement que l'on faisait subitement, d'un seul trait, de bas en haut, et sans effort; quand les bandelettes avaient été posées avec la précaution de les tirer un peu en sens inverse de l'inclinaison des cheveux, ceux-ci demeuraient à peu près tous attachés à l'emplâtre, de façon à le faire ressembler assez bien au peigne d'un cardeur. La douleur n'est jamais très-vive, et cela peut s'expliquer, parce que l'agglutination du mélange ne s'opère qu'avec les cheveux.

Je n'ai jamais vu le derme s'excorier ou être déchiré; d'un autre côté, on sait avec quelle facilité les cheveux sont arrachés dans les points malades; ainsi, quand j'enlevais les bandelettes, il m'est arrivé de

craindre que le but ne fût manqué, n'ayant pas éprouvé la sensation d'une résistance vaincue. Contrairement à mon attente, c'était alors que la peau du crâne était le plus parfaitement dépouillée. Cette facilité dans l'extirpation de la chevelure est un signe, du reste, que l'on a bien affaire à un porrigo confirmé; car jamais elle ne se rencontre au même degré, du moins. dans les autres variétés de teignes. Doit-on préférer l'épilation à la pince à celle que l'on fait de la sorte en masse, est-elle moins désagréable aux malades? Si le traitement de M. Mahon a la faculté de rendre aisé l'arrachement des cheveux, c'est sans doute un bien grand avantage; mais comme sa méthode est encore un secret de famille, et que tout le monde n'a pu la mettre en pratique, j'ai été à même de remarquer la répugnance qu'avaient les petits malades quand ils me voyaient faire usage de la pince, ce que j'étais obligé de faire en quelques circonstances pour ne laisser aucune trace de cheveux. On avait cependant la précaution de frotter quelques jours d'avance la partie avec une pommade alcaline, et d'y faire des applications de cataplasmes; malgré cela, les enfants réclamaient l'emploi des bandelettes, de beaucoup préférable, disaient-ils, à la douleur continue qu'on leur faisait éprouver par l'autre procédé.

Entre les différentes applications de bandelettes on pratiquait sur la tête des enfants, pendant un jour, des onctions huileuses, afin de tempérer l'irritation que semblait quelquefois causer l'emplâtre. Ce mélange paraît réunir deux propriétés utiles: 1° servir d'abord à l'avulsion des poils; 2° agir ensuite comme topique, je ne dirai pas spécifique, mais très-actif, soit pour modifier la peau, soit pour détruire tout germe de favus. En effet, il fallait encore recouvrir la tête de bandelettes pendant un mois ou deux après l'épilation, pour pouvoir compter sur une guérison sûre, et il était facile de remarquer, quand on négligeait d'en agir de la sorte, que les godets faveux repullulaient promptement et en plus grand nombre qu'auparavant. Ils semblaient ainsi défier le traitement en le faisant tourner dans un cercle de disparition et d'efflorescence nouvelle. Sur vingt-sept malades

que j'ai vu traiter et guérir par ce procédé, la durée moyenne du séjour à l'hôpital a été de quatre-vingt-dix-sept jours. On laissait ordinairement s'écouler deux semaines entre le dernier pansement et l'époque de la sortie du malade. Les récidives ont été très-rares, et ne se sont guère montrées qu'à des intervalles de temps très-rapprochés du moment où l'on avait jugé la maladie complétement dissipée et guérie. L'action heureuse du mélange de vinaigre et de gomme ammoniaque a été observée non-seulement dans la teigne faveuse et autres porrigo, mais aussi dans les affections impétigineuses ou autres du menton chez les hommes adultes; enfin j'ai vu réussir la méthode dans un cas de teigne amiantacée. Le nommé Ber, enfant âgé de treize ans, était affecté de cette variété d'éruption existant depuis plus de sept ans; il avait été traité d'une foule de manières, tant à l'Antiquaille qu'ailleurs, sans que la maladie fût en rien modifiée.

Après onze mois de traitement, de 1842 à 1843, les bandelettes en firent justice. J'ai revu cet enfant un an après sa sortie, sa chevelure était superbe et sa guérison assurée.

Chez cet enfant, les cheveux étaient très-adhérents, et quand on se décida à tenter l'effet de leur extirpation entière, on fut obligé souvent d'avoir recours à l'usage de pommades alcalines fréquentes, et de les épiler en partie avec une pince.

Si toutes les éruptions de la tête, en général, résistent tant aux différentes médications dirigées contre elles, on peut raisonnablement attribuer en partie cette propriété réfractaire à la présence de la chevelure. Tous les dermatologistes n'ont-ils pas remarqué, en effet, la facilité souvent inattendue avec laquelle disparaissait un favus siégeant à la face, par exemple? Qu'il se développe du reste par contagion ou qu'il survienne spontanément, ce qui est beaucoup plus rare quand on l'observe autre part qu'à la tête, il suffit de faire des lotions détersives soit avec l'eau de Barèges, soit avec une solution alcaline, pour guérir très-promptement une affection même un peu ancienne.

QUESTIONS

SUR

LES DIVERSES BRANCHES DES SCIENCES MÉDICALES.

Physique. — Du saut vertical, de sa théorie en tenant compte des masses.

Chimie. — Du sulfate de magnésie.

Pharmacie. — De la nature des différents principes mucilagineux contenus dans les plantes; par quel procédé prépare-t-on les mucilages? Des végétaux qui les fournissent le plus habituellement; comparer entre eux les mucilages les plus employés.

Histoire naturelle. — Quelle est la structure des vaisseaux aériens des plantes, et principalement des trachées?

Anatomie. — Des changements que subit la tunique vaginale par suite de son développement.

Physiologie. — Qu'est-ce que la parole?

Pathologie externe. — Des vices de conformation du vagin et de l'utérus.

Pathologie interne. — Des maladies du rectum considérées sous le

rapport de l'influence qu'elles peuvent avoir sur les autres affections du tube digestif.

Pathologie générale. — Des phénomènes de la fièvre.

Anatomie pathologique. — Les helminthes intestinaux peuvent-ils perforer le canal digestif?

Accouchements. — De la syphilis des nouveau-nés.

Thérapeutique. — Du mode d'action des antimoniaux.

Médecine opératoire. — Du débridement des plaies.

Médecine légale. — Du suicide.

Hygiène. — Des émanations sulfureuses et de leur influence sur la santé.